

Quelques conseils de sécurité

- Soyez conscient du fait que **heurter un chevreuil ou un orignal, ça n'arrive pas qu'aux autres!** Respectez les limites de vitesse et soyez toujours vigilant, encore plus dans les secteurs où des panneaux de signalisation indiquent la présence fréquente de cerfs de Virginie ou d'originaux.
- **Redoublez de prudence** durant les périodes du jour considérées comme propices aux collisions avec un animal, soit **l'aube et le crépuscule**, plus particulièrement **en juin et en juillet, de même qu'en octobre et en novembre.**
- Soyez spécialement attentif dans les secteurs où la visibilité est réduite en raison de la présence de courbes, de pentes ou de végétation dense en bordure de la route. **Ralentissez immédiatement si vous soupçonnez la présence de cervidés aux abords de la route.** Ces animaux sont nerveux et imprévisibles; ils peuvent très rapidement surgir sur la chaussée.
- En actionnant vos freins à plusieurs reprises, **signalez la présence de cervidés aux conducteurs qui vous suivent.** Rappelez-vous que les cervidés se déplacent souvent en petits groupes, particulièrement dans le cas du cerf de Virginie. Si l'un de ces animaux traverse la route devant votre véhicule, ralentissez et soyez aux aguets, car d'autres pourraient le suivre.
- **N'effectuez jamais de manœuvre brusque** pour tenter d'éviter un cervidé au dernier moment; un accident beaucoup plus sérieux pourrait en résulter. Dans la plupart des cas, lorsque la collision semble imminente, ralentissez et freinez progressivement. Dans le cas du cerf de Virginie, il vaut souvent mieux heurter l'animal que de chercher à l'éviter.
- Enfin, ne vous fiez pas à certains gadgets offerts sur le marché (par exemple, le sifflet à chevreuil) pour assurer votre sécurité; ils n'ont pas fait leurs preuves. **Votre meilleur atout demeure une attitude de conduite préventive.**

Un projet pilote qui donne des résultats

Depuis 1997, le ministère des Transports réaménage, dans la réserve faunique des Laurentides, les abords de la route aux endroits où les orignaux fréquentent des mares salines. Le sel faisant partie intégrante de son alimentation, l'orignal parcourra des dizaines de kilomètres pour s'en procurer. Par contre, si son territoire est traversé par une route, il n'aura qu'à se tenir aux abords de celle-ci pour s'en délecter. En effet, épandu sur les routes en hiver, le sel s'y trouve en forte concentration. Le Ministère reconstruit donc en forêt, bien à l'écart de la route, un réseau de mares salines de compensation afin d'éloigner les orignaux du réseau routier. Le Ministère a également effectué la pose de clôtures électriques sur certains tronçons afin d'empêcher les orignaux de circuler sur la chaussée.



Aménagement pour la grande faune.

Après l'évaluation du rendement des clôtures électriques, de la technique d'élimination des mares salines près des routes et de l'utilisation des salines de compensation en forêt, les résultats démontrent que le nombre d'accidents avec les orignaux sur le territoire de la réserve a considérablement diminué!



Danger Risque de collision

Le présent document est produit par la Direction des communications. Pour en obtenir des exemplaires supplémentaires, il suffit d'écrire au :

Ministère des Transports du Québec
700, boulevard René-Lévesque Est, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 1 888 355-0511

35, rue de Port-Royal Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Téléphone : 1 888 355-0511

www.mtq.gouv.qc.ca



Transports
Québec 

Québec 



Une vigilance qui peut sauver des vies

Il se produit chaque année au Québec plus de 6 000 accidents routiers impliquant la grande faune.

C'est le cerf de Virginie, communément appelé chevreuil, qui vient en tête de liste pour ce qui est du nombre d'accidents, suivi de l'orignal, du caribou et de l'ours noir.

Les collisions avec des animaux de taille relativement petite, tels un cerf, un caribou ou un ours, n'entraînent habituellement que des dommages matériels. Mais il en va autrement de celles impliquant un orignal, lesquelles peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.

L'augmentation constante du nombre d'accidents de ce type au cours des dernières années a amené le ministère des Transports à multiplier les efforts pour rappeler aux usagers de la route qu'il est possible, en observant

quelques règles de sécurité de base, de circuler en sécurité sur le réseau routier malgré la présence de la grande faune aux abords des routes.

En effet, une plus grande vigilance, particulièrement dans certaines régions et pendant les périodes de pointe, où le danger de heurter un animal est le plus grand, peut vous sauver la vie!

Le ministère des Transports vous propose donc des conseils de sécurité qui pourront vous être utiles. Ils permettront de minimiser les risques liés à la présence de la grande faune sur le réseau routier, tout en respectant les mœurs de l'orignal et du cerf de Virginie.



Le cerf de Virginie

Le cerf de Virginie est présent dans plusieurs régions du Québec. À l'âge adulte, les mâles peuvent atteindre 1,50 mètre de hauteur et peser plus de 100 kilos.

Depuis le début des années 80, la population de cerfs de Virginie est en croissance constante au Québec. Elle s'élève à plus de 267 000 cerfs, en excluant l'île d'Anticosti. En Estrie, où l'on trouve les plus fortes concentrations de cerfs, plusieurs milliers de collisions impliquant cette espèce surviennent chaque année, ce qui représente environ le tiers de tous les accidents de la route. Heureusement, compte tenu de la taille relativement petite du cerf de Virginie, ces accidents n'entraînent généralement que des dommages matériels.

La répartition annuelle des collisions avec le cerf indique qu'il existe deux périodes de pointe : l'une à l'été et l'autre à l'automne. Durant la période estivale, c'est en juin et en juillet que la plupart des accidents se produisent. En automne, la période d'accouplement de cette espèce entraîne une augmentation du nombre d'accidents en octobre et en novembre. De plus, les accidents surviennent surtout dans l'obscurité, plus particulièrement au lever et au coucher du soleil.



L'orignal

L'orignal est le plus grand représentant de la famille des cervidés. Sa taille est d'environ 2,5 mètres de hauteur et le poids d'un mâle adulte peut atteindre 600 kilos. On le trouve bien sûr dans toutes les grandes zones boisées du Québec, mais aussi de plus en plus près des villes.

Au Québec, on évalue la population d'orignaux à plus de 100 000 bêtes. L'orignal est surtout actif au coucher du soleil; sa couleur sombre, de brun foncé à noir, le rend donc difficile à apercevoir en bordure de la route. Le risque de collision est alors élevé, car l'orignal peut surgir sur la chaussée sans prévenir, laissant très peu de temps à un conducteur pour l'éviter.

Au Québec, on estime à environ 1 000 par année le nombre de collisions avec un orignal. Plusieurs de ces accidents entraînent des blessures graves, voire mortelles. Comme l'orignal est un animal de grande taille, le corps heurte le pare-brise et la partie avant du toit au moment d'un impact avec une voiture. C'est pourquoi les conséquences sont souvent sérieuses pour les passagers du véhicule.